

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD103

présenté par

M. Chauche, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme,
Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes,
Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet,
Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc,
M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport dressant un état des lieux des moyens dédiés à la recherche sur le risque incendie et la gestion de crise, à l'aune notamment du changement climatique et de ses conséquences.

EXPOSÉ SOMMAIRE

S'il convient de saluer le travail réalisé par l'ENSOSP (Ecole nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers) en matière de recherche, à travers le financement de quatre bourses de thèse consacrées au métier de sapeur-pompier et à son évolution – ou encore au travers du PNRS (portail national des ressources et des savoirs) espace de ressources en ligne dédié à la sécurité civile ; les travaux s'intéressant à l'évolution du risque incendie et à l'évolution de la gestion de crise sont encore trop peu nombreux.

Le changement climatique et ses conséquences vont amener à une évolution du risque complète. Si l'on souhaite être prêt pour faire face aux crises de demain, il convient dès aujourd'hui d'anticiper et de mener des travaux de recherche.

A titre d'exemple, les périodes de sécheresse vont se multiplier et auront une durée de plus en plus longue, nous en faisons d'ores et déjà l'expérience, il convient ainsi de penser la lutte contre les incendies dans un contexte où la ressource en eau serait contrainte. Quelles alternatives peuvent ainsi être développées, à quels usages devrions-nous restreindre l'eau en matière de sécurité civile en cas de sécheresse ?

Autre exemple intéressant, l'extension géographique du risque incendie, il convient de mener des travaux sur les modalités d'interventions incendie dans des territoires présentant des essences sylvicoles spécifiques. On peut également penser à l'extension du risque incendie dans des territoires où des engins explosifs (issus de la Première et de la Seconde Guerre mondiale) sont toujours enfouis dans les sols, cela doit nous amener à penser l'usage des moyens aériens par exemple dans ces zones à risque.

Nos sapeurs-pompiers regrettent que trop souvent en France des décisions soient prises en matière de sécurité civile uniquement après une crise, nous pourrions cette fois les écouter et anticiper les nouveaux risques liés au changement climatique afin de permettre à nos sapeurs-pompiers de se préparer et de s'adapter.

Le groupe parlementaire LFI-NUPES demande donc que le Parlement soit éclairé par un rapport à ce sujet.